



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	05	15 .06	23
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
9 juin 2023

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à dix-huit heures, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 09/06/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DANGIN Anita, DARSONVAL Michel, GAGNANT Thomas, GATINOIS Michel, GEOFFROY Mickaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, JOBERT Didier, LEGER Walter, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLO Denis, NOBLOT Christophe, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VAIRELLES Mickaël, VAN-RYSEGHEM Isabelle, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : BARBIEUX Philippe à JOBERT Didier, BORDE Odile à GAGNANT Thomas, CAILLET Laurence à GATINOIS Michel, DEROZIERES Jean-Luc à RENARD Régis, LEMOINE Pascal à PETIT Florence, MARY Pierre à VAIRELLES Mickaël, PETIT Pascale à BAUDIN Claudine, PROVIN Emmanuel à PETIOT Claude, VERVISCH Karine à AUBRY Michel, VOILLEQUIN Serge à MAITRE Pierre-Frédéric

Absents : DESCHARMES Michel, CLAYES TAHKBARI Katty, DEREPAAS Martine, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, PIOT Bernard, LORIN Thierry, YOT Olivier

Secrétaire de séance : Madame BAUDIN Claudine

Membres présents.....29
Absents ayant donné mandat de procuration.....10
Absents.....11
Votants.....39

OBJET : PROJET RECONSTRUCTION GYMNASIUM- DISPOSITIF CLIMAXION

Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

Rapporteur : Monsieur Régis RENARD, Vice-Président

Monsieur le Vice-Président explique que le projet de reconstruction du futur gymnase peut bénéficier d'un double accompagnement Climaxion géré par la Région :

- Sur le volet photovoltaïque si le projet atteste d'un taux d'autoconsommation de 70 % voire plus. Les investissements sont ainsi subventionnés à raison de 500 € premiers KWh produits et 100 € pour les suivants
- Sur le volet chaufferie biomasse : une aide sur le réseau de chaleur (sur le réseau enterré jusqu'à la sous station, environ 100 mètres linéaires) à raison de 50% du montant HT des dépenses éligibles.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** la Région Grand Est au titre du dispositif climaxion sur la centrale photovoltaïque qui sera installée sur la totalité de la couverture du futur gymnase et le réseau de chaleur de la chaufferie biomasse
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches en lien avec la gestion de ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Madame BAUDIN Claudine

Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,

Président

